

Association des pilotes de drone du Canada

WWW.DRONEPILOTASSOCIATIONOFCANADA.COM



BULLETIN APDC

Mars 31-2024

NOTRE MISSION



Représenter les opérateurs de petits commerces et les drones récréatifs en promouvant la sécurité et un environnement réglementaire raisonnable au Canada.

Voici un bref aperçu des événements et réalisations clés au cours des mois de **janvier à Mars 2024**.

Janvier

DPAC a rencontré Transports Canada.

Le comité directeur de l'association des pilotes de drones du Canada (APDC) a rencontré Transports Canada en janvier avec un agenda bien rempli de sujets !

Voici quelques points de l'ordre du jour discutés :

Le nouveau statut réglementaire.

- Tout est sur la bonne voie.
- Le rapport « Ce que nous avons entendu » sera publié en février.
- Voici le lien vers le rapport : <https://wwwapps.tc.gc.ca/Saf-Sec-Sur/2/NPA-APM/doc.aspx?id=12625>.
- Transports Canada est à la recherche d'écoles au sol sur les drones pour le nouveau cours BVLOS Opération Niveau 1. Contactez Marc.Vanderaegen@tc.gc.ca pour vous inscrire.

La mise à jour de la radio aéronautique.

- 2 exigences, une certification ROC-A et une licence de station de base pour émettre sur les fréquences aéronautiques.
- Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) n'accorde actuellement aucune licence de station de base.

Les règles de survol des Parcs Nationaux.

- Quelles sont les réglementations explicites concernant le survol des parcs nationaux ou de la faune.

Document RTM (CONOPS) de NAV CANADA.

- NAV CANADA, vision du cadre canadien de gestion du trafic RPAS
- Voici le lien vers le rapport : <https://www.navcanada.ca/en/rpas-conops.pdf>

Février

Transports Canada sévit contre les déclarations d'assurance de sécurité des fabricants

- Dans le passé, les fabricants étaient autorisés à déclarer eux-mêmes leurs nouveaux drones et à les ajouter à la liste des drones approuvés par Transports Canada pour les opérations dans l'espace aérien contrôlé, à proximité ou au-dessus de personnes.
- Cela obligeait les fabricants à fournir une déclaration écrite d'assurance de sécurité qui serait examinée par TC afin de les maintenir sur la liste.
- Qu'est ce qui a changé ? Le Canada a une liste de drones qui, selon lui, peuvent être utilisés, cette liste a été réduite la semaine dernière de 642 à 548, elle pourrait être davantage à mesure que vous lisez ces lignes. Les fabricants disparus (Autel, Flyfire) n'ont pas envoyé les documents nécessaires pour rester sur la liste ni prouvé que leurs machines ou systèmes répondent aux exigences.
 - o Voir mars pour des mises à jour importantes !
- La liste actuelle approuvée se trouve sur le lien ci-dessous :
- <https://tc.canada.ca/fr/aviation/securite-drones/apprenez-regles-avant-piloter-votre-drone/choisir-bon-drone>

Mars

Transports Canada rétablit les drones Autel.

« Comme vous êtes propriétaire enregistré d'un drone ATEL ROBOTICS, Autel Robotiques vous informe que de nouvelles informations sur les drones Autel ont été fournies à Transports Canada. Cela inclut les modifications des environnements dans lesquels il peut voler, comme déclaré par le constructeur. »

Nom du fabricant ↑↓	Modèle ↑↓	Type ↑↓	Déclaration d'assurance de la sécurité des SATP, fournie par le fabricant safety assurance		
			Espace aérien contrôlé ↑↓	À proximité de personnes ↑↓	Au-dessus de personnes ↑↓
AUTEL ROBOTICS	EVO II	Voilure tournante	Oui	Oui	
AUTEL ROBOTICS	EVO II Pro	Voilure tournante	Oui	Oui	
AUTEL ROBOTICS	Max 4T	Voilure tournante	Oui	Oui	
AUTEL ROBOTICS	EVO Max 4N	Voilure tournante	Oui	Oui	
AUTEL ROBOTICS	EVO II PRO ENTERPRISE V3	Voilure tournante	Oui	Oui	
AUTEL ROBOTICS	EVO II Pro RTK V3	Voilure tournante	Oui	Oui	
AUTEL ROBOTICS	EVO II Dual 640T Enterprise V3	Voilure tournante	Oui	Oui	
AUTEL ROBOTICS	EVO II Pro V3	Voilure tournante	Oui	Oui	
AUTEL ROBOTICS	EVO II Dual 640T V3	Voilure tournante	Oui	Oui	
AUTEL ROBOTICS	EVO II Dual 640T RTK V3	Voilure tournante	Oui	Oui	
AUTEL ROBOTICS	EVO II Pro Enterprise	Voilure tournante	Oui	Oui	
AUTEL ROBOTICS	EVO II Dual 640T Enterprise	Voilure tournante	Oui	Oui	
AUTEL ROBOTICS	Evo Max 4T	Voilure tournante	Oui	Oui	

Règlements municipaux sur les drones

- La DPAC étudie les 100 plus grandes municipalités du Canada pour déterminer ce qui suit :
 - Quels sont les règlements sur les drones en vigueur, le cas échéant ?
 - Identifier les zones d'exclusion aérienne des drones et les zones de sécurité des drones.
 - Intégrer les données municipales dans l'application Drone Pilot Canada.